

## **Thème 3 : L'empire romain dans le monde antique**

### **Chapitre 1 : Conquêtes, paix romaine et romanisation**

A l'été 2016, bon nombre d'entre nous ont dû faire face à l'arrivée de nouveaux programmes qu'il a fallu appréhender puis structurer. Dans le cadre du Cycle 3, l'année de 6<sup>e</sup> demeurait centrée sur l'Antiquité et notamment abordait une nouvelle fois la période romaine<sup>1</sup> avec quelques petits changements qui, d'un point de vue scientifique, pouvaient poser question.

En cette année 2016, j'entamais la dernière ligne droite de rédaction de ma thèse. En effet depuis 2011, j'avais entrepris une thèse en Histoire romaine dont le sujet portait sur l'intégration et l'assimilation des élites indigènes de la péninsule Ibérique au monde romain de Sertorius aux Flaviens (79 av. J.-C.-73/74 apr. J.-C.). Par conséquent, en lisant les nouveaux programmes de 6<sup>e</sup>, j'ai tout de suite été interpellé par le thème 3 : « *L'empire romain dans le monde antique* » et plus particulièrement par la première séquence intitulée : « *Conquêtes, paix romaine et romanisation* ». Des problématiques qui m'ont tout de suite parlé puisque les thèmes abordés étaient le cœur de ma thèse et demeurent mon sujet de prédilection. Il apparaissait donc que je possédais tout le bagage nécessaire pour traiter ce thème ; avec un handicap toutefois : comment transmettre à des élèves de 6<sup>e</sup> les nuances qu'apporte depuis quelques années l'historiographie, nuances que ne semble pas prendre en compte les concepteurs des programmes.

Il faut d'abord ici aborder la notion d'« empire ». Le programme prend le parti de s'appuyer d'abord sur l'aspect territorial : en effet, empire avec un « e » qualifie l'espace géographique contrôlé par Rome ; cet empire est à dissocier de l'Empire avec un « E » qui lui qualifie une organisation politique dirigée par un homme arrivé au pouvoir par des moyens différents. Ainsi Rome se constitue un « empire » dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. suite aux deux premières guerres puniques contre Carthage<sup>2</sup>. Choisir la conquête de la Gaule comme point de départ de la séquence 1 peut se comprendre car il s'agit d'évoquer notre territoire ; de plus, ce choix s'inscrit dans la démarche spiralaire curriculaire de ces nouveaux programmes puisque nos élèves sont censés se rappeler de ce qu'ils ont vu en CM1, lorsque cette conquête avait été abordée. Mais lier Empire et conquête de la Gaule crée un sous-entendu contre lequel je me bats depuis des années auprès des élèves et véhiculé par les professeurs du Primaire : César était le premier empereur de Rome. C'est donc ce premier point qu'il me semblait important de soulever lors de la conception de ma séquence : distinguer empire et Empire.

Les textes officiels emploient ensuite ce mot au combien connu par nous tous : la romanisation. Je ne m'étendrai pas ici sur ce concept, je renvoie celles et ceux que cela intéresse à l'excellent article de P. Le Roux<sup>3</sup> qui, en 2004, faisait un point sur ce concept, aujourd'hui remis en question. Et c'est cela que je veux aborder ici. Les textes officiels disent :

---

<sup>1</sup> Je commencerai par vous conseiller la lecture du sublime volume consacré à Rome dans la collection « Mondes anciens » des éditions Belin : P. Faure, N. Tran et C. Virlovet, *Rome cité universelle. De César à Caracalla (70 av. J.-C.-212 apr. J.-C.)*, Paris, 2018. Cet ouvrage, riche en connaissances, est également constitué par de nombreuses illustrations de qualité qui peuvent être utilisées dans nos séquences.

<sup>2</sup> Certains collègues spécialistes d'Histoire romaine me diront que la constitution de l'empire commence avec la conquête de l'Italie des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Pour ma part, on ne peut parler d'empire que si des territoires se situent outre-mer ; contrôler un territoire voisin peut-il vous mettre à la tête d'un empire ? D'ailleurs pour les Romains eux-mêmes, les premières provinces sont la Sicile, la Sardaigne, la Corse et l'Hispanie, donc des territoires situés au-delà de la mer.

<sup>3</sup> P. Le Roux, « La romanisation en question », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2004/2, 2004, p. 287-311, en accès libre sur <http://www.cairn.info/revue-Annales-2004-2-page-287.htm>.

« Son unité est assurée par le pouvoir impérial, la romanisation et le mythe prestigieux de l'*Vrbs*<sup>4</sup> ».

En quelques mots, la romanisation est présentée comme une politique qui vise à implanter le modèle romain partout sur les territoires conquis, décidée et imposée par l'Empereur. La « romanisation » est donc assimilée à une volonté étatique (en l'occurrence l'Empereur) d'imposer aux pauvres indigènes le modèle romain, et notamment son modèle de cité qui serait le modèle idéal alors que les autres peuples ne connaîtraient aucune organisation avant l'arrivée de ce civilisateur. Le bon vieux rouleau compresseur romain est encore bien ancré dans les têtes.

Certains lecteurs et lectrices trouveront peut-être que j'exagère et qu'en théorie, les collègues connaissent tout de même la nuance. Mais mon expérience m'a démontré que certains clichés sur Rome restent bien présents et cette vision issue de la période coloniale et post-coloniale en Europe demeure présente, sans oublier la bien-pensance de certaines idéologies politiques. Je ne compte pas ici m'étendre davantage sur la remise en question du concept de « romanisation ». Il faut savoir aujourd'hui que les spécialistes essaient de l'utiliser de moins en moins et que nous cherchons à l'heure actuelle un terme plus approprié. Dans le cadre de ma thèse, j'ai abordé le fait que le territoire ibérique, peuplé par des civilisations structurées et organisées (non en cité mais en unité urbaine, comme je les ai baptisées) avait été conquis par Rome mais que le modèle romain n'avait pas été imposé comme le sous-entend ce concept. En effet, on remarque que dans bon nombre de territoires, lorsque l'organisation indigène déjà présente était efficace, Rome n'y touchait pas et s'appuyait même dessus. Certes Rome met en place un cadre administratif mais celui-ci est beaucoup plus souple qu'on ne le pense. De même dans l'implantation du modèle de la « cité » : Rome n'impose pas aux communautés locales de se structurer en cité ; elle met en place ses cités (colonies) et donne un cadre administratif aux unités urbaines, à travers les noms des magistrats par exemple, ou bien en leur attribuant un statut. Comme j'ai essayé de le démontrer, l'adoption du modèle romain semble plutôt à l'initiative des chefs indigènes qui, pour garder leur place dans cette nouvelle société, essaient de se comporter en « bons romains ». Nous pourrions aussi citer comme exemple la Gaule, qui fut un des territoires à adopter et copier très rapidement le mode de vie et le cadre romains : plutôt étrange pour un peuple que les programmes continuent de présenter comme « des irréductibles ». En résumé, il me fallait encore une fois trouver un moyen de concilier mes connaissances sur ce concept et le fait que je m'adressais à un public de scolaires, plus particulièrement des élèves qui débutent leur parcours dans le Secondaire.

Il va donc falloir désormais s'attaquer à la mise en œuvre de ma séquence. Je n'aborderai ici que la deuxième partie de celle-ci, celle consacrée à l'Empire et la romanisation.

Ma séquence s'organise en deux parties : la première porte sur les conquêtes et la constitution d'un empire par la République romaine. Dans une première sous-partie, j'évoque la conquête de la Gaule en partant d'un documentaire sur la Gaule réalisé par *C'est pas sorcier*. J'ai choisi ce documentaire pour plusieurs raisons : la première est qu'il aborde la conquête en nuanciant le côté indigène des Gaulois, il détaille le fait que la Gaule était peuplée par différents peuples, présente l'organisation spatiale et sociale de ces peuples. La deuxième est que la campagne des Gaules est bien expliquée et notamment les schémas de bataille. La troisième est qu'il fait référence régulièrement à la bande-dessinée *Astérix et Obélix* qui est, même encore aujourd'hui, la première chose que nos élèves et leurs parents connaissent des Gaulois. Les élèves visionnent la vidéo et doivent compléter un questionnaire que j'ai réalisé et dans lequel je mets en avant le fait que la Gaule n'est pas un territoire sauvage. Dans ma deuxième sous-partie, plus magistrale, je reprends le cheminement des conquêtes depuis la Seconde Guerre punique jusqu'à Actium et la conquête de l'Égypte, explications au cours desquelles les élèves colorient une carte qui reprend les phases de ces conquêtes et la constitution d'un empire par la République. C'est alors que ma seconde partie débute et c'est sur elle que je souhaite me concentrer : **comment aborder la diffusion du modèle romain en conciliant exigences du programme et connaissances de spécialiste ?**

J'ai voulu tenter d'aborder ce thème de la « romanisation » sous forme de travaux de groupe. Je vais donc ici reprendre les trois aspects que j'ai choisis et que les élèves travaillent pour comprendre « la paix

---

<sup>4</sup> [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes\\_2018/20/2/Cycle\\_3\\_programme\\_consolide\\_1038202.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/2/Cycle_3_programme_consolide_1038202.pdf), p. 83.

romaine et la romanisation » : l'Empereur, l'économie à l'échelle méditerranéenne et au-delà, et la diffusion du modèle de la « cité ».

Cette seconde partie débute par une petite introduction qui reprend les guerres civiles et l'accès au pouvoir d'Octavien qui instaure alors le Principat. Il faut rappeler que pour les Romains, il n'y a pas d'Empereur avant la dynastie des Sévères (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.). Octavien, devenu Auguste à partir de 27 av. J.-C, est qualifié de *Princeps*, c'est-à-dire le Premier. Titre existant déjà sous la République, notamment pour le *princeps senatus*, le Premier des sénateurs, qui désigne le plus âgé, celui qui dirige les séances, distribue la parole et dirige les votes. Je rappelle ensuite l'étendue de l'empire, qu'il faut donc que le Prince dirige et j'évoque le fait que sur ces territoires, comme on l'a vu pour la Gaule, des peuples habitent et qu'il faut donc les organiser et les gérer.

Une fois cette introduction réalisée, je présente les six travaux de groupe<sup>5</sup> aux élèves, leur indique leur groupe et laisse choisir une fiche à chaque groupe. Après avoir travaillé sur les fiches (dont la mise en œuvre va être présentée plus loin), la présentation se fait thème par thème et les deux groupes viennent lire leur texte ; la synthèse se fait alors par le « public » qui me dicte la trace écrite à partir de ce qu'ils ont compris. Les trois thèmes sont ainsi abordés et je termine la leçon par une conclusion qui explique la fin et la chute de l'Empire romain.

Cette seconde partie est donc issue du travail des élèves et de leur analyse, guidés par des fiches que j'ai conçues.

---

<sup>5</sup> Il faut préciser que ce genre d'exercice n'est pas nouveau pour les élèves. Ce genre de travail a été initié en Géographie lors des séquences sur « Les métropoles et leurs habitants » et « Habiter un espace à forte(s) contrainte(s) naturelle(s) ou/et de grande biodiversité ». Les élèves travaillent sur des études de cas présentant un corpus de document avec des questions aboutissant à la rédaction d'un texte qu'ils doivent présenter à l'oral au reste de la classe. Ces présentations font l'objet d'une reprise commune.

## Un pouvoir centralisé : l'Empereur (fiches 1 et 2)

Comme l'indique la fiche Eduscol<sup>6</sup>, ce thème doit traiter du pouvoir impérial qui assurerait l'unité de l'empire. J'ai alors choisi deux empereurs : Auguste et Hadrien.

La Fiche 1 est centrée sur Auguste, le fondateur du Principat. L'idée de ce travail est que les élèves comprennent l'œuvre d'Auguste et comment s'organise le nouveau régime politique qu'il met en place. Pour rédiger leur présentation, les élèves ont un corpus de documents et des questions pour les aider à « débroussailler » toutes ces informations.

Le corpus se compose d'un arbre généalogique qui permet de savoir qui est Auguste et de voir quels sont ses liens avec les successeurs.

Le document 2 est un extrait des *Annales* de Tacite : ce texte permet de voir par quels moyens Auguste a accédé au pouvoir et surtout quels pouvoirs lui ont été attribués.

Le document 3 est une photographie d'une statue d'Auguste : cette statue baptisée *prima porta* se trouvait dans le jardin de la *domus* de la femme d'Auguste. Cette photographie permet aux élèves d'identifier le pouvoir militaire à l'aide des éléments déjà vus lors des conquêtes, et la présence du dieu Amour qui montre son côté sacré et admiré des dieux (à l'origine de son titre *Augustus*).

Enfin le document 4 est un camée en onyx qui présente Auguste au milieu des dieux, ainsi que Tibère à gauche. Ce document permet de reprendre l'œuvre d'Auguste à travers les éléments présents : on y voit un disque au-dessus de lui représentant la Terre qu'il contrôla en tant que *princeps* ; le bouclier piétiné et l'aigle qui montrent qu'il a mis fin aux guerres et que le monde est désormais tranquille (l'aigle est posé, ailes repliées alors qu'il les a déployées sur les enseignes militaires lors des campagnes) ; la corne d'abondance qui montre que la prospérité règne sur l'empire et fait également référence à l'instauration de la Préfecture de l'annone<sup>7</sup> par Auguste. Ce camée met également Auguste au même rang que les dieux, ce qui montre qu'il est lui-même considéré comme un dieu, ceci permettant d'introduire la notion de *divus* et la mise en place du culte impérial (qui sera évoqué aussi dans le troisième thème, fiches 5 et 6).

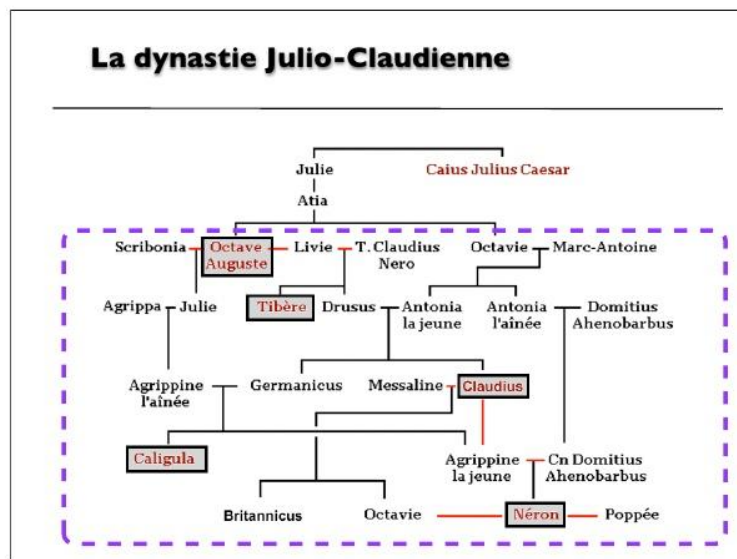
A travers cette première fiche, les élèves comprennent comment l'Empire est mis en place, quels sont les pouvoirs de l'Empereur, et comment ce titre devient une institution héréditaire et divine.

---

<sup>6</sup> [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes\\_2018/20/2/Cycle\\_3\\_programme\\_consolide\\_1038202.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/2/Cycle_3_programme_consolide_1038202.pdf), p. 83.

<sup>7</sup> Le préfet de l'annone était un magistrat exceptionnel sous la République, chargé du ravitaillement en grain de la ville de Rome. Auguste décide d'en faire un magistrat permanent car la ville compte désormais plus d'un million d'habitants. Sur cette magistrature, voir la thèse, ancienne mais toujours aussi excellente d'Henriette Pavis d'Escurac, *La Préfecture de l'annone, service administratif impérial d'Auguste à Constantin*, École française de Rome, 1976.

**Thème 3 : L'empire romain dans le monde antique**  
**Conquêtes, paix romaine et romanisation**  
*La mise en place du nouveau régime : Auguste*



**Document 2 : Le portrait d'Auguste**

« Quand Auguste eut séduit les soldats par ses dons d'argent, le peuple par ses distributions de blé, tout le monde par les douceurs de la paix, il commença à attirer à lui l'autorité de Sénat, des magistrats, des lois.

Nul ne lui résistait car les nobles recevaient richesses et dignités. On aimait mieux le présent et sa sécurité que le passé avec ses périls. Un nouvel esprit avait partout remplacé l'ancien : chacun renonçant à l'égalité, les yeux fixés sur le Prince, attendait ses ordres ».

Tacite, *Annales*, II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

**Document 3 : Statue d'Auguste**



Statue d'Auguste.  
 Début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., Musée du Vatican, Rome.

**Document 4 : Auguste divinisé**



Camée en pierre d'onyx, vers 19 après J.-C.  
 Musée d'Histoire de l'art, Vienne.

**Questions :**

- [Doc. 1] De qui Auguste est-il le neveu ?
- [Doc. 2] Comment réussit-il à obtenir le pouvoir ? Quelle est la réaction de la population et du Sénat ?
- [Docs 2, 3 et 4] Quels sont les pouvoirs d'Auguste ? Pour chacun d'eux, justifiez en citant les documents.
- [Docs 1 et 4] Que se passe-t-il à la mort d'Auguste ? Qui succède à Auguste ? Comment s'appelle ce type de pouvoir ?

**Présentation :** A l'aide de vos réponses, vous rédigerez un texte expliquant à vos camarades qui est Auguste, comment est-il arrivé au pouvoir et quelles sont les caractéristiques du nouveau régime.

Le second prince que j'ai choisi est Hadrien. Successeur de Trajan, il hérite d'un empire à son apogée territorial. Se pose alors la question de la gestion d'un vaste territoire pour lui, solution qu'il trouve en voyageant pour se rendre en personne dans les provinces. C'est cet aspect qu'il me semblait important d'aborder avec les élèves. Avec Hadrien, le Prince se déplace dans les provinces, il va au contact des habitants et va prendre des décisions en fonction des problèmes soulevés. Gérer l'empire se fait donc au contact du terrain pour Hadrien. Une fois de plus la fiche se présente sous la forme d'un corpus, accompagné de questions et d'un sujet de rédaction.

Le document 1 est une carte sur laquelle on peut voir les différents voyages du Prince mais aussi les nouveaux territoires conquis. Ce document permet de connaître le parcours et la durée des différents voyages.

Le document 2 est un extrait du livre anonyme l'*Histoire Auguste*. A travers ce texte, les élèves ont des exemples d'actions menées par Hadrien lors de ses voyages et peuvent constater qu'il ne mène pas le même type de politiques en fonction de la province traversée.

Le document 3 est une photographie du célèbre Mur d'Hadrien en Bretagne. Ce document montre la présence de frontières dans certaines provinces et doit être mis en relation avec le document 2 et la politique menée par Hadrien dans certaines provinces.

Le document 4 est composé de photographies de pièces de monnaie datant de l'époque d'Hadrien. Ces pièces montrent comment l'action du Prince peut être mise en valeur dans l'empire, mais également elles permettent aux élèves de voir qu'une seule et même monnaie circulait partout. Elles peuvent également être mises en relation avec le document 2.

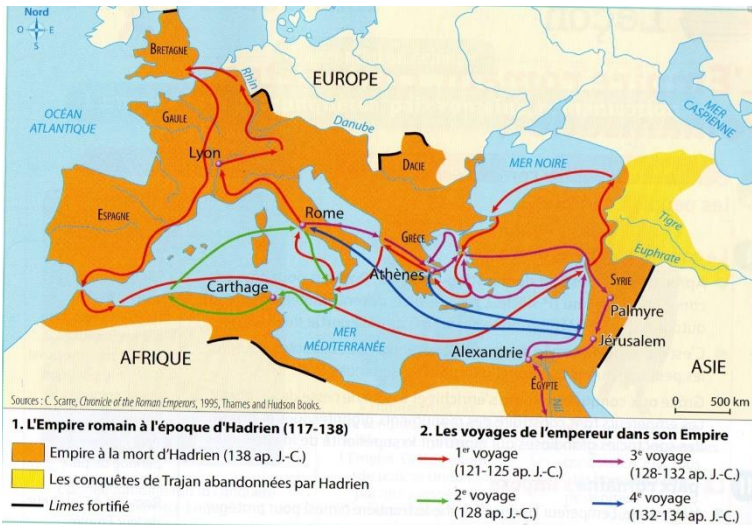
Le document 5 reprend les dynasties impériales depuis Auguste jusqu'à Commode. Les élèves voient que trois familles ont pu se succéder et qu'Hadrien appartient à l'une d'entre elles.

Cette deuxième fiche aborde la gestion de l'empire par Hadrien. Elle montre que le Prince ne mène pas la même politique en fonction des territoires mais qu'il y a tout de même des points communs dans ces territoires. De plus, Hadrien est un prince particulier puisqu'il se déplace en personne dans ces territoires afin de mieux appréhender les problématiques et de mieux les régler.

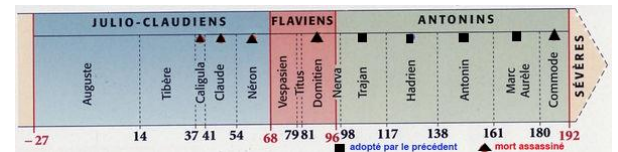
Ces deux premières fiches ont donc pour but de montrer que l'Empereur a tous les pouvoirs, qu'il doit gérer l'empire et toutes les provinces. Elles permettent également de voir que la succession se fait de père en fils et que des dynasties se mettent en place.

Toutefois l'intégration des territoires à l'empire ne se fait pas que par la volonté du Prince. Un des éléments qui explique la longévité de l'empire romain, c'est l'intégration et l'assimilation de territoires et de peuples divers et variés. C'est cette question qu'abordent les quatre fiches suivantes.

**Thème 3 : L'empire romain dans le monde antique**  
**Conquêtes, paix romaine et romanisation**  
**Voyager pour gouverner l'empire : Hadrien**



**Document 5 : Les dynasties impériales**



**Document 1 : Les voyages de l'empereur Hadrien**

**Document 2 : Un empereur voyageur**

« Il part pour les Gaules et partout sa générosité secourt ceux qui en ont besoin. Il va en Germanie, et, quoiqu'il préfère la paix à la guerre, il exerce les soldats, comme si la guerre était proche. Il passe en Bretagne, où il fait de nombreuses réformes. Il se rend en Hispanie et passe l'hiver à Tarraco (Tarragone). Là, il construit à ses frais le temple d'Auguste.

Hadrien fait alors en Hispanie ce qu'il pratique à d'autres époques en beaucoup d'autres lieux où les Romains ne sont séparés des barbares que par de simples limites et non par des fleuves : il établit le long des frontières une espèce de mur. Traversant l'Asie, il revient en Grèce où il comble de bienfaits les Athéniens et préside leurs jeux ».

*Histoire Auguste, Vie d'Hadrien, IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*

**Document 3 : le limes en Bretagne**



**Document 4 : Les voyages de l'empereur à travers les monnaies**



**Questions :**

- [Doc. 5] Qui est Hadrien ?
- [Doc. 1] Calculez puis comparez la durée du règne d'Hadrien et celle de ses voyages dans l'empire.
- [Doc. 2] Quelles sont les actions politiques de l'empereur pendant ses voyages ?
- [Docs 2 et 3] Quelles sont les actions militaires de l'empereur ? Selon vous, pourquoi fait-il cela ?
- [Doc. 4] Comment les provinces sont-elles représentées sur les monnaies ? Comment Hadrien est-il représenté ? Quel message veut-on faire passer ?

**Présentation :** A l'aide de vos réponses, vous rédigerez un texte expliquant à vos camarades qui est l'empereur Hadrien, comment il a dirigé l'empire et quelles sont ses actions.